

1, rue de la Jeunesse  
CH-2800 Delémont

t +41 32 420 52 10

f +41 32 420 52 11

secr.see@jura.ch

**REQUETE EN VUE DE L'OBTENTION D'UNE AUTORISATION D'EXPLOITER UNE  
ENTREPRISE DE POMPES FUNEBRES****1. Entreprise**

---

Raison sociale

Tél.

Adresse du siège de  
l'entreprise

Adresse mail

Adresse des locaux  
commerciaux

Adresse internet

Début de l'activité

**2. Personne responsable (requérant-te)**

---

Nom, prénom

Tél. privé

Date de naissance

Tél. portable

Nationalité

Adresse mail

Titre de séjour

Adresse internet

Adresse /  
Localité**3. Prévoyance funéraire**

---

Si l'entreprise pratique la prévoyance funéraire, prière d'indiquer de quelle manière elle garantit un remboursement intégral, en cas de cessation d'activité, des montants avancés par les clients.

**4. Remarques**

---

**Par sa signature, le-la requérant-e atteste de la véracité des indications ci-dessus et avoir pris connaissance de la loi concernant les entreprises de pompes funèbres (Journal officiel n° 40 du 31 octobre 2018 p. 743 ss). En cas d'indications inexactes communiquées sciemment, l'autorisation peut être refusée.**

Lieu et date

Signature du-de la requérant-e

**La présente requête ainsi que les documents exigés mentionnés ci-dessous doivent être transmis au Conseil communal du lieu d'exploitation des locaux commerciaux 60 jours avant le début de l'activité.**

## **5. Préavis du Conseil communal de**

---

Les locaux répondent-ils aux exigences légales en vertu du droit des constructions et de l'aménagement du territoire :

oui

non

Remarque(s)

Préavis : favorable                      défavorable → indiquez les raisons sous remarque(s)

Lieu et date

Au nom du Conseil communal

Le-la Maire

Le-la Secrétaire

### **Documents à joindre à la requête :**

---

- copie d'une pièce d'identité ou d'un titre de séjour valable
- extrait de casier judiciaire établi moins de trois mois avant le dépôt de la requête
- preuves écrites de la ou des expériences professionnelles dans la branche des pompes funèbres durant au moins trois ans (contrat de travail, attestation de travail, décomptes de salaire, etc.)
- preuve de l'inscription au registre du commerce